

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 30 du 12 juin 2019



Sommaire

Blé	p. 2
Pois d'hiver	p. 8
Pois de printemps	p. 8
Tournesol	p. 10
Maïs	p. 13
Soja	p. 18
Betteraves	p. 18

Campagne 2018-2019

EcophytoPIC = La protection intégrée des cultures repose en premier lieu sur l'application de combinaisons de méthodes préventives ayant pour but de placer les plantes cultivées dans les meilleures dispositions pour résister à l'ensemble de leurs bio-agresseurs. Dans un certain nombre de situations, notamment liées à des conditions météorologiques annuelles particulièrement favorables au développement d'un bio-agresseur, ou ayant limitées la mise en place d'autres mesures prophylactiques, il sera cependant nécessaire de mettre en œuvre des méthodes de lutte directes qui permettront de gérer les bioagresseurs se développant pendant le cycle de culture. Ces méthodes de lutte peuvent être d'ordre biologique, physique et/ou chimique.

A retenir cette semaine :

Blé tendre :

- Observer les pucerons sur épis jusqu'au stade grain laiteux.

Pois de printemps :

- Régression de la présence de pucerons verts.
- Captures de tordeuses avec le seuil de nuisibilité atteint pour le débouché alimentation humaine.

Tournesol :

- Pucerons verts : en nette régression par rapport à la semaine dernière. La moitié des parcelles est sortie de la période de risque.

Maïs :

- Stade 5 à 11 feuilles, croissance active des maïs avec le retour des pluies.
- Lâcher des trichogrammes contre la pyrale du maïs prévue la semaine prochaine (semaine 25) dans le sud de la Saône-et-Loire, le Jura et le sud de la Haute-Saône.

Soja :

- Stade 1^{ère} feuille trifoliée à troisième nœud.

Les abeilles butinent, protégeons-les !

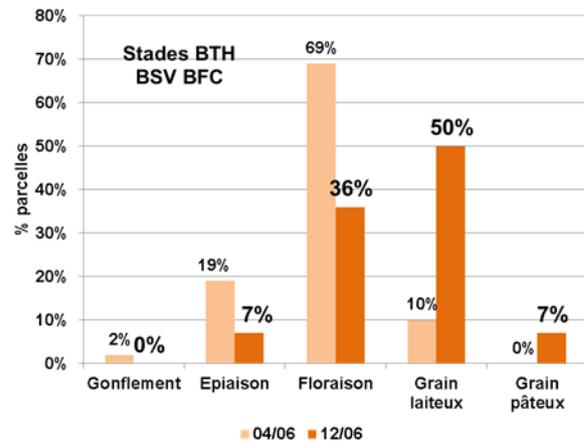
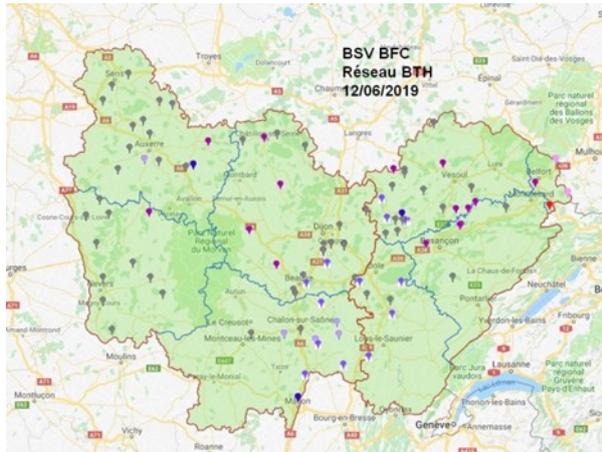
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la [note nationale abeilles](#)



BLE TENDRE

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 42 parcelles implantées du 25/09 au 05/11/2018.



Gris : pas d'observation – Rouge : Epiaison – Violet : floraison – Bleu : Remplissage des grains

La moitié des blés est encore en cours de floraison. L'autre moitié est en cours de remplissage des grains.

LES MALADIES

Sur le feuillage

Dans le réseau de parcelles, dans la zone non traitée :

Rouille jaune : 2 parcelles présentent de la rouille jaune sur des variétés sensibles comme LAURIER et IONESCO.

Septoriose : La forte pluviométrie enregistrée au cours des semaines passées a causé la contamination des feuilles avec des spores en cours d'incubation. La maladie est maintenant visible sur l'ensemble des feuilles :

- sur F3 déployée dans 90% des parcelles (contre 85% la semaine passée). En moyenne, 66% des feuilles de cet étage foliaire sont affectées (contre 55% la semaine passée).
- sur F2 déployée dans 68% des parcelles (contre 65% la semaine passée). En moyenne, 51% des feuilles de cet étage foliaire sont affectées (contre 38% la semaine dernière).
- sur F1 déployée dans 39% des parcelles (contre 35% la semaine dernière). En moyenne, 51% des feuilles de cet étage foliaire sont affectées. En moyenne, 28% des feuilles de cet étage foliaire sont affectées.

Rouille brune : 2 parcelles présentent de la rouille brune sur des variétés sensibles comme BOREGAR et LAURIER.



SI ON SE RESUME, pour la semaine à venir :

Au-delà de la floraison, les maladies deviennent plus difficiles à contrôler.

La fusariose des épis

En cours de floraison du blé, il est important d'évaluer le risque de contamination des épis par la fusariose. Cette maladie provoque une nécrose précoce d'un ou plusieurs épillets suivie le plus souvent d'un échaudage de l'épi. Certaines espèces de champignons, en particulier *Fusarium graminearum*, sont capables de produire des mycotoxines comme le déoxynivalénol (DON) dont la teneur dans le grain est réglementée. Un climat humide à partir de l'épiaison et pendant la floraison favorise leur développement, d'autant plus si le risque agronomique est élevé.

Grille d'évaluation du risque agronomique d'accumulation du Déoxynivalénol (DON) dans le grain de blé tendre :

Gestion des résidus*		Sensibilité variétale	Risque
 <p>Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1
		Moyennement sensibles	2
		Sensibles	3
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2
		Moyennement sensibles	3
		Sensibles	3
 <p>Betteraves, pomme de terre, soja, autres</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2
		Moyennement sensibles	3
		Sensibles	3
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2
		Moyennement sensibles	3
		Sensibles	4
 <p>Maïs et sorgho fourrages</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2
		Moyennement sensibles	3
		Sensibles	4
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	4
		Moyennement sensibles	5
		Sensibles	6
 <p>Maïs et sorgho grains</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2
		Moyennement sensibles	3
		Sensibles	4
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	5
		Moyennement sensibles	6
		Sensibles	7

Légende :

Note grille 1 et 2 : Le risque fusariose est minimum et présage d'une bonne qualité sanitaire du grain vis-à-vis de la teneur en DON, quelles que soient les conditions climatiques.

Note grille 3 : Le risque vis-à-vis des fusarioses en cas de climat humide (cumul de pluie > 40 mm pendant la période entourant la floraison) s'élève.

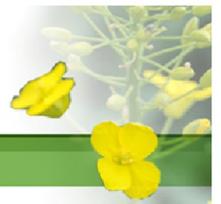
Notes grille 4 et 5 : Pour ces deux niveaux, le risque est agronomiquement élevé sauf si le climat est très sec pendant la période de floraison (cumul de pluie < 10 mm pendant les +/- 7 jours entourant la floraison).

Notes grille 6 et 7 : Le risque est très élevé quelles que soient les conditions climatiques.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 30 du 12 juin 2019

La grille blé tendre estime le risque de 1 (risque DON le plus faible), à 7 (risque DON le plus fort). Une variété est dite sensible si sa note d'accumulation en DON est inférieure ou égale à 3,5 et elle est dite peu sensible si cette note est supérieure à 5,5.

Comportement des variétés de blé tendre vis-à-vis du risque DON (Fusarium Graminéarum)

Références

Récentes

		Variétés peu sensibles				
	GRANDOR	ILICO	7	MALDIVES CS		
	APACHE	OREGRAIN	6.5			
	HYDROCK	SOKAL	6			
	OXEBO	IZALCO CS				
BOLOGNA	BERGAMO	ALIXAN		FILON	HYPODROME	HYNMCTUS
HYFI	HYBIZA	DESCAR TES	5.5	PILIER	TARASCON	LG ANDROID
	LYRIC	SY MOISSON				
	SOLEHIO	FRUCTIDOR				
	RUBISKO	LG ABSALON	5	CHEVIGNON	RGT VOLUPTO	SOLINDO CS
	HYSTAR	AUKLAND				
	CELLULE	AREZZO		FANTOMAS	UNIK	
	KWS DAKOTANA	ARKEOS	4.5	RGT SACRAMENTO	RGT CYCLO	RGT TALISKO
	TRIOMPH	RGT CESARIO		MACARON	TENOR	
BOREGAR	ASCOTT	ADVISOR				
	CALUMET	CALABRO		KWS EXTASE		
CREEK	DIAMENTO	APRILIO	4	PASTORAL	LUMINON	
	RGT VENEZIO	SYLLON		RGT GOLDENO	RGT CYSTEO	
	PIBRAC	NEMO				
	COMPLICE	GONCOURT	3.5	MUTIC	ORLOGE	JADOR
IONESCO	COMPIL	LAURIER	3	LG ARMSTRONG	AMBOISE	SEPIA
		RGT VELASKO	2.5			

Source ARVALIS - Liste non exhaustive

Variétés sensibles

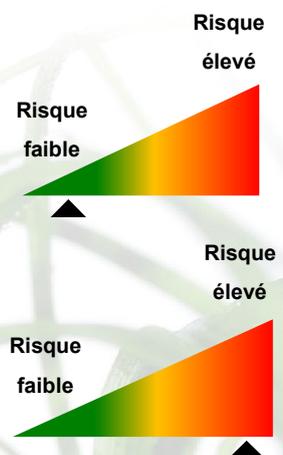
mai-19



SI ON SE RESUME, pour la semaine à venir et **pour les situations encore en cours de floraison** :

⇒ Note grille 1, 2 et 3 : le risque est faible.

⇒ Notes grille 4, 5, 6 et 7 : le risque est élevé, dès un cumul de pluies supérieur à 10 mm autour de la floraison pour les notes 4 et 5 et en toutes conditions pour les notes 6 et 7.





Les ravageurs

Les lémas

90% des parcelles voient la présence de lémas sur le feuillage mais avec une intensité en croissance depuis la semaine dernière.

Les pucerons des épis

Plusieurs espèces de pucerons peuvent se retrouver sur les feuilles de blé en cours de montaison, mais seul *Sitobion avenae* monte sur les épis. Il développe des colonies qui provoquent des dégâts par prélèvement de sève **de la floraison à grain laitex**. D'une longueur de 2 à 3 mm, allongé, sa couleur n'est pas caractéristique (elle peut varier du vert au rouge en passant par le jaune). Il présente des cornicules noires (appendices situés de part et d'autre de la partie postérieure de l'abdomen).



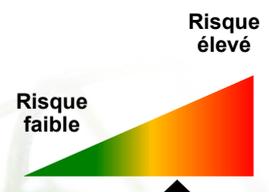
Seuil de risque : Il est défini à partir du début épisaison : 1 épi sur 2 infesté par au moins un puceron. Ce seuil correspond en moyenne à moins de 5 pucerons/épi.

Cette semaine, 70% des parcelles sont concernées par la présence de pucerons sur les épis (contre 82% la semaine dernière) avec en moyenne 15% d'épis colonisés (contre 16% la semaine dernière). Le seuil de risque est dépassé dans 1 seule parcelle. La présence d'auxiliaires est favorable à la régulation naturelle des populations de pucerons.



SI ON SE RESUME, pour la semaine à venir et **pour les situations avant grain laitex** :

⇒ **Le risque est latent et devra encore être réévalué lorsque les températures remonteront durablement.**



Les cécidomyies orange

De l'épiaison **jusqu'à la fin de la floraison**, les blés sont sensibles aux attaques de cécidomyies, période pendant laquelle les femelles pondent rapidement leurs œufs dans les glumes des épis. Les dégâts sont par la suite provoqués par les larves qui consomment les grains de blé en formation. On peut considérer, qu'en moyenne, une larve par épi occasionne 1q/ha de perte de rendement.

A partir de l'épiaison, il convient donc de suivre le vol des cécidomyies à l'aide de cuvettes jaunes dans les parcelles de blé.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 30 du 12 juin 2019



Prévoir le risque cécidomyies orange :

Une grille d'évaluation du risque agronomique est disponible depuis 2012 (ARVALIS - Institut du végétal 2012).

Elle permet de cibler rapidement les parcelles pour lesquelles la surveillance du ravageur est à privilégier. Chaque parcelle reçoit une note de 0 à 8 qui renvoie à un conseil d'observation.

Sensibilité variétale	Historique de la parcelle	Rotation sur la parcelle	Dominante du type de sol	RISQUE
Variété résistante (*)				0
Variété sensible	Historique sans cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	1
			Limoneux	1
			Argileux (+ craie)	2
		Rotation avec Blé/Blé	Sableux	3
			Limoneux	3
			Argileux (+ craie)	4
	Historique avec cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	5
			Limoneux	5
		Rotation avec Blé/Blé	Argileux (+ craie)	6
			Sableux	7
Limoneux	7			
Argileux (+ craie)	8			

Légende :

0 : Parcelle ne présentant aucun risque. **Rappel** : les variétés résistantes (Aigle, Allez y, Altigo, Auckland, Barok, Belep, Boregar, Filon, Granamax, Hypodrom, Koreli, Lipari, Lyrik, Nemo, Oregrain, Pilier, RGT Cyclo, Rubisko et Tenor) n'empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts.

1 à 4 : Parcelle présentant un risque faible, la pose d'un piège est tout de même conseillée afin de surveiller les populations.

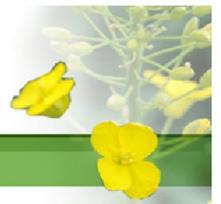
5 et 6 : Parcelle à risque. La pose de cuvettes jaunes doit être effectuée afin de surveiller si un traitement est nécessaire.

7 et 8 : Parcelles à fort risque d'attaque. Une observation toutes les 48h, voire journalière, à l'aide de cuvettes jaunes est préconisée.

Comment piéger :

Avant de déclencher un traitement contre les cécidomyies, respecter les étapes suivantes :

- Mettre en place 2 cuvettes (contenant de l'eau, du gros sel et quelques gouttes de liquide vaisselle) par parcelle à partir de l'épiaison (le haut de la cuvette devant être positionné à la base des épis),
- Faire un relevé tous les 2 jours (matin ou soir) jusqu'à l'apparition des cécidomyies,



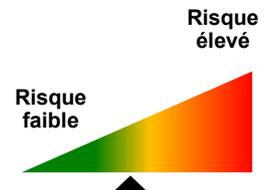
- Dès l'apparition des premières captures, faire un relevé journalier (matin ou soir),
- Si 10 cécidomyies oranges sont capturées en moyenne par cuvette et sur 24h, le seuil de risque est dépassé. Observer le soir s'il y a des cécidomyies en position de pontes (conditions : temps orageux, température > 15°C en soirée et vent < 7 km/h).

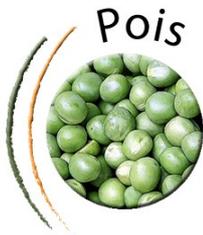
Cette semaine, sur 8 parcelles ayant fait l'objet de cette observation, le ravageur est rarement rencontré. Un unique piège enregistre une forte présence du ravageur.



SI ON SE RESUME, pour la semaine à venir et **pour les situations encore en cours de floraison** :

⇒ **Le risque reste modéré en intensité mais devra être réévalué lorsque le climat deviendra plus calme, en particulier dans les zones de plaines.**





POIS D'HIVER

Aucune parcelle observée cette semaine.

POIS DE PRINTEMPS

6 parcelles observées.
Les stades vont de début floraison à stade limite d'avortement.

Maladies

Ascochytose

Description, période de risque et seuil de nuisibilité : se reporter au BSV n° 29 de la semaine dernière.

Cette semaine nous avons un seul signalement de la maladie à Gy l'Evêque (89) avec 5% des plantes qui présentent des symptômes sur la moitié supérieure de la végétation.

Analyse du risque :

Risque faible à moyen. A surveiller au cas par cas notamment à la suite de pluies orageuses.



Ravageurs

Pucerons verts

Période de risque et seuil de nuisibilité : se reporter au BSV n° 29 de la semaine dernière.

Observations :

Ils sont observés dans 2 parcelles de réseau à Gy-L'Evêque (89) et Saint-Cyr-Les-Colons (89) sans atteindre le seuil de nuisibilité.

Analyse du risque :

L'évolution des populations de pucerons est à surveiller notamment lors de journées chaudes et ensoleillées. Le risque est moyen.



Tordeuse

Période de risque et seuil de nuisibilité : se reporter au BSV n° 29 de la semaine dernière.



Observations :

5 parcelles ont fortement piégé. Les captures sont résumées dans le tableau suivant :

Parcelles	04 juin	12 juin	Cumul
Villiers-les-Hauts (89)	96	233	329
Busseaut (21)	114	140	254
Lasson (89)	150	Pas observé	150
Gy l'Evêque (89)		148	148
Saint-Cyr-Les-Colons		100	100

Analyse de risque :

5 parcelles du réseau ont dépassé le seuil de nuisibilité pour l'alimentation humaine mais pas celui pour l'alimentation animale.

Bruches

Des bruches sont signalées sur les boutons.

Pour les parcelles destinées à l'alimentation animale ou en contrat de production de semences, le risque est élevé dès lors que les températures sont supérieures à 20°C pendant 2 jours consécutifs. A surveiller à partir du stade jeunes gousses 2 cm.

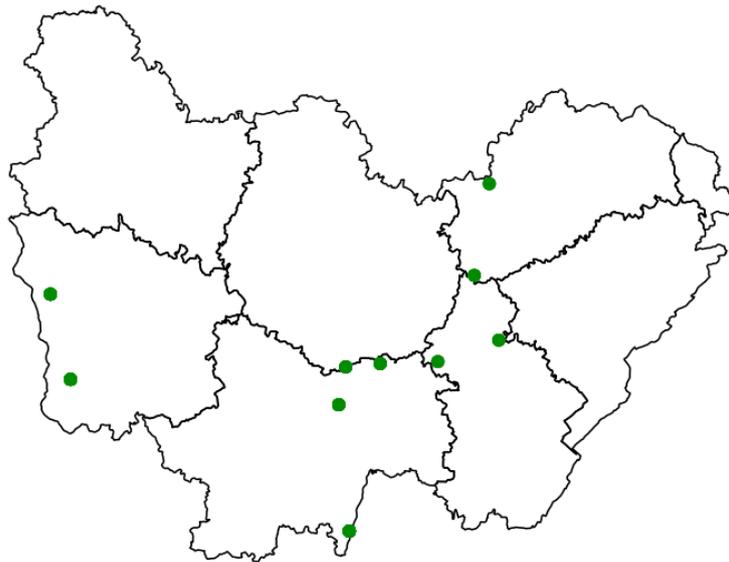


Bruches sur pois, E. Joudelat (CA 89)



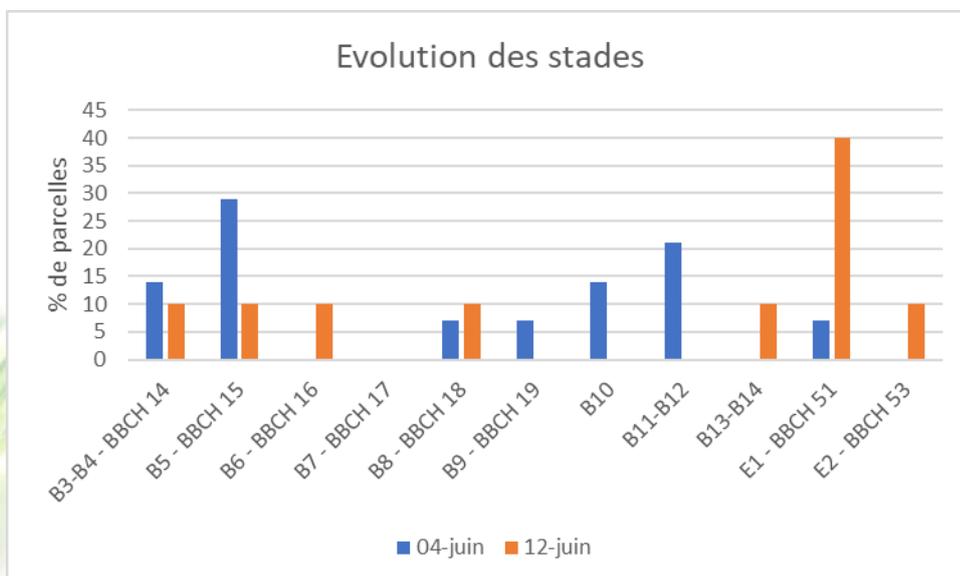
Réseau 2019

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 10 parcelles du réseau.



Localisation des parcelles BSV tournesol

Les parcelles les plus avancées atteignent maintenant le stade E2 (BBCH 53) – le bouton se détache de la couronne foliaire.





Puceron Vert du prunier (*Brachycaudus helichrysi*)

Période de sensibilité : de la levée à la formation du bouton floral.

La présence des pucerons verts du prunier est révélée par un début de crispation du feuillage, qui se transforme ensuite en déformation (cloques).

L'intensité des symptômes peut évoluer très vite, en cas de multiplication rapide des insectes.

Seuil de nuisibilité : ne pas intervenir avant 10 % de plantes fortement crispées.

- en dessous de ce seuil, l'attaque peut rester contenue ou cesser d'elle-même (conditions climatiques peu favorables, activité des organismes auxiliaires...)
- maintenir la surveillance : un traitement insecticide ne permet pas de contrôler une éventuelle reprise d'infestation par des vols d'ailés échelonnés.



Observations :

9 parcelles observées.

4 parcelles (Chevenon (58), Narcy(58), Givry (71), Saint-Martin-en-Gatinois (71)) signalent la présence de pucerons (ailés et aptères) sur 1 à 5% des plantes. On observe une très forte régression de la présence de pucerons par rapport à la semaine dernière.

Des signes de crispation des feuilles supérieurs à 10% sont signalés uniquement sur la parcelles de Givry.

Analyse de risque :

La moitié des parcelles est maintenant sortie de la période de risque.

Pour les autres le risque est faible.





Ambroisie

C'est une astéracée. Ses cotylédons sont charnus, moyens et elliptiques ou oblovaux. La plante est poilue avec des feuilles opposées. Les 2 premières feuilles sont lobées ou divisées. Leurs nervures blanchâtres sont bien visibles. A ce stade, l'ambroisie peut se confondre avec l'anémis des champs. La plante est d'un vert franc des deux côtés (risque de confusion avec l'armoise commune qui a une face inférieure gris argentée).



Feuilles d'ambroisie, Agroscope ACW

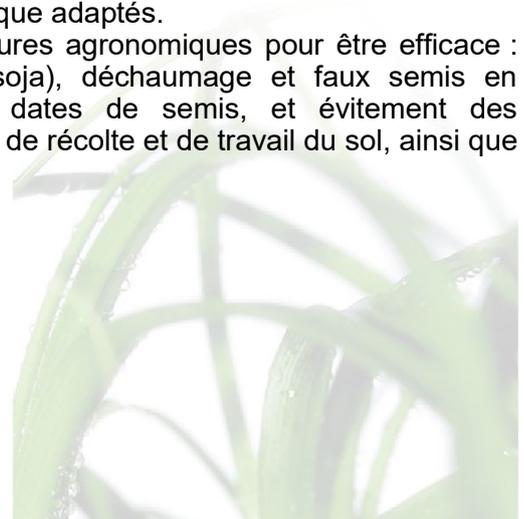
Il s'agit d'une plante invasive et allergisante qui cause de graves problèmes de santé publique. La prévention et la lutte sont rendues obligatoires par des arrêtés préfectoraux. Elles doivent être détruites avant pollinisation et si possible avant floraison, au plus tard le 1^{er} aout.

Cette plante doit être signalée via : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

L'élimination impose de se protéger avec gants, lunettes et masque adaptés.

En parcelle, la lutte chimique doit être couplée avec des mesures agronomiques pour être efficace : rotation (éviter les cultures à risque comme tournesol et soja), déchaumage et faux semis en interculture pour épuiser le stock semencier, retard des dates de semis, et évitement des contaminations à d'autres parcelles par le nettoyage du matériel de récolte et de travail du sol, ainsi que le broyage des bordures infestées.

Elle est signalée à CHEVENON (58).
A surveiller.



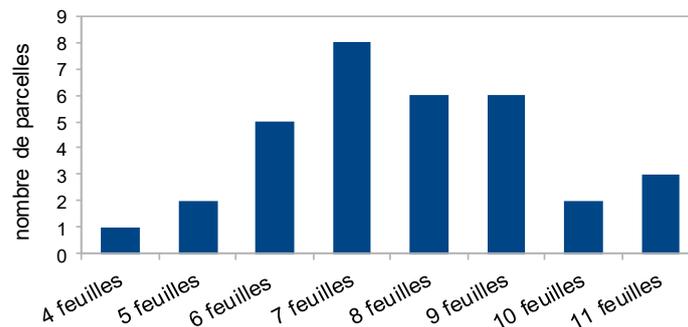


Au 11 juin, le réseau d'observation est constitué de 33 parcelles : 4 situées en Côte d'Or, 8 en Saône-et-Loire, 3 dans la Nièvre, 7 dans le Jura, 4 en Haute-Saône, 5 dans l'Yonne et 2 dans le Territoire de Belfort.

Stade et état du maïs

Les semis d'avril atteignent le stade 9 à 11 feuilles.
Les derniers semis qui n'ont pas été pénalisés par le froid ont presque rattrapés les premiers semis.
Le retour de pluies significatives depuis le 9 juin assure une croissance active du maïs.
Les parcelles présentent souvent des stades et des densités hétérogènes.
Beaucoup de maïs ont été « brulés » par les apports d'azote.

Stades du maïs le 11 juin 2019

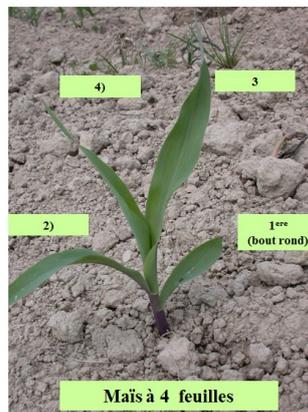


Comment compter les feuilles



Contrôle des stades

- De la levée à la floraison, dénombrement des feuilles visibles : compter TOUTES les feuilles.
- Contrôler le stade sur 10 plantes consécutives sur le rang.
- Un stade repère est réalisé à la parcelle lorsque 50 % des plantes ont atteint ce stade





Lutte contre les mauvaises herbes

Entre le stade 6 feuilles à 8 feuilles, il faut éviter l'emploi de certains herbicides (période d'initiation florale).

Contre les adventices, privilégier les méthodes de lutte alternative :

- Le binage est une des méthodes de lutte les plus sélective pour le maïs. Il permet de gérer les adventices bien développées, il améliore aussi l'efficacité des derniers apports d'azote en les incorporant et permet d'aérer les sols battus.
- Les outils de lutte alternatifs ont une efficacité limitée à insuffisante sur flore vivace.



Binage - photo CA71

Des taches de vivaces sont particulièrement importantes cette année notamment liseron mais aussi chardon, rumex et chiendent.

Information sur la flore et les moyens de luttés efficaces: <http://www.infloweb.fr/>

Ravageurs

Pyrale

Les dégâts les plus préjudiciables sont observés sur les attaques précoces. Les zones avec beaucoup de maïs et des cannes en surfaces (agriculture de conservation) sont souvent les plus à risque. La nuisibilité de la pyrale peut être importante sur le rendement mais aussi sur la qualité sanitaire. La présence de larves dans l'épi favorise le développement des fusarioses et le risque mycotoxine.

Chrysalidation

La chrysalidation est presque complète à Branges (71), elle s'engage cette semaine à Beaune (21) et n'a pas débuté à Chemin (39).



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 30 du 12 juin 2019

Commune	département	observateur	Taux de chrysalidation		
			Semaine 22 28 mai 2016	Semaine 23 4 juin 2016	Semaine 24 11 juin 2016
Chemin	39	Chambre d'agriculture 39 - Interval			0%
Beaune	21	FREDON	0%	0 %	14 %
Branges	71	Coopérative Bourgogne du sud		100 %	75 %



Larve de pyrale - photo CA39



Chrysalide de pyrale
photo CA71

Dès lors que l'on observe un taux de 15 % de chrysalides (sur un lot de 50 individus (chrysalides et larves hivernantes), un cumul de 110° (en base 10) correspond à la date optimale du positionnement des trichogrammes.

Cet indicateur est parfois insuffisant, il doit être complété par l'observation des adultes.

Vol de pyrale

En Bourgogne Franche-Comté, les pièges à phéromones sont observés depuis 3 semaines.

Il y a quinze jours, sur les 15 pièges mis en place et relevés, seul le site de MONTPONT-EN-BRESSE au sud de la Bresse à capturé 2 papillons adultes.

La semaine dernière sur les 23 pièges observés, seul le piège de VELESME-ECHEVANNE (70) a capturé 3 papillons adultes.

Cette semaine, 30 pièges ont été relevés, les captures deviennent significatives :

- 14 adultes piégés à CHAMVRES (89).
- 3 adultes piégés à SAUVIGNEY-LES-PESMES (70) et SAINT-LOUP-DE-VARENNE (71).
- 1 adulte piégé à DARBONNAY(39), AUGEA(39), ARLAY(39), MONTPONT-EN-BRESSE (71), SAUVIGNEY-LES-PESMES (70) et à VELESME-ECHEVANNE(70).



Une première ponte a été observée à PESME (70) :



Ponte de pyrale (ooplake) - photo CA70

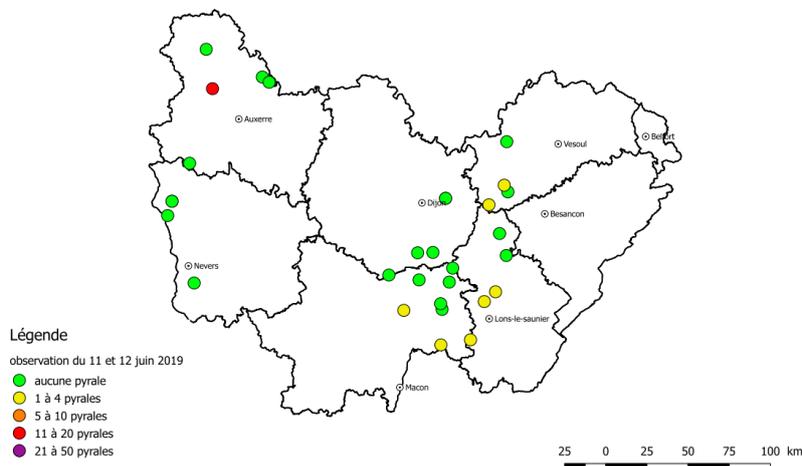
Dans la région, le cycle de la pyrale comporte très majoritairement une seule génération par année (race monovoltine). Quelques individus bivoltins (2 générations par an) très présents en Rhône-Alpes-Auvergne qui émergent plus tôt sont souvent piégés dans le sud de la région jusque dans le secteur de Gray (70).

Le vol est engagé au sud de de la Bresse. Les captures restent faibles et non généralisées.

Des piégeages importants sur une seule parcelle de l'Yonne laissent à penser que le vol débute également dans cette région.

L'humidité et les températures chaudes (autour de 30 °C en maxi à partir du début de la semaine prochaine) pourront favoriser un vol rapide et groupé.

Carte présentant les captures de pyrales depuis la semaine dernière.





Pose des trichogrammes

Les trichogrammes doivent être posés quand le vol de pyrale est significatif.

Dans les secteurs les plus précoces au sud de la Saône-et-Loire, le Jura et Sud Haute-Saône, les lâchers seront réalisés la semaine prochaine.

Pour le nord de la Saône-et Loire, le sud Côte d'or et le nord de la Haute-Saône, les lâchers devraient être effectués la semaine suivante (24 au 28 juin).

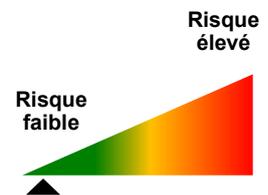
Pour les autres secteurs, l'information sera précisée dans le prochain bulletin.

Limaces

Plus de risque avec des maïs au-delà du stade 5-6 feuilles.

Des dégâts sont signalés en Haute-Saône sur une parcelle au Stade 5 feuilles.

En condition humide, continuer à observer les derniers semis qui peuvent être sensibles à ce ravageur jusqu'au stade 5-6 feuilles.

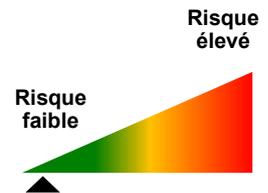


Pucerons

Présence faible

Sur la tour de piégeage d'Auxerre-La Brosse, la présence de Rhopalosiphum Padi est significative et bien au-dessus de la moyenne des dernières années.

Les comptages des Sitobion Avenae et des Metopolophium dirrhodum restent faibles.



Dans les parcelles du réseau, les pucerons sont absents ou toujours observés à des niveaux faibles en dessous des seuils de traitements.

Identifier les différents pucerons présents sur maïs

METOPOLOPHIUM DIRRHODUM
(PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

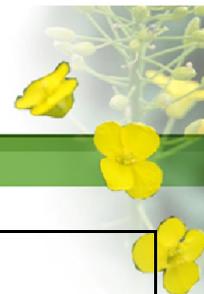
Source : ECOPHYTO Aquitaine



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 30 du 12 juin 2019



RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
Pucerons Metopolophium	3 à 10 feuilles.	5 pucerons/plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons/plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons/plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	3 à 10 feuilles. Début juillet/début août	500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés). Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi.
Pucerons Rhopalosiphum	Début Juillet/début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution. - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies.



Soja

Réseau 2019

6 parcelles observées cette semaine.
Les stades sont compris entre 1^{ère} feuilles unifoliées et troisième nœud.

Aucun problème sanitaire n'est signalé cette semaine dans les parcelles du réseau hormis à Argilly (21) avec quelques dégâts de lièvres et de mouches des semis.



Betterave

Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement